

PV CONSEIL D'ÉCOLE RPI
Germigny sur Loire / Tronsanges
le 14 novembre 2025

Présents	
Mme Anne DUMONT	Directrice / enseignante - CM1 / CM2 – Germigny sur Loire
Mme Pascale MONTARON	Chargée d'école / enseignante – CP / CE1 / CE2 – Tronsanges
Mme Mélanie AMOUREUX	Enseignante – PS / MS / GS – Germigny sur Loire
Mr Philippe RONDAT	Maire de Tronsanges
Mme Mounia MARNIER	Conseillère municipale - Tronsanges
Mme Cécile BELIN CUBIZOLLES	Représentants parents élèves titulaire – Tronsanges
Mr Sylvain DHE	Représentant parent élève suppléant - Tronsanges
Mme Lauriane DUCROT	Représentant parents élèves titulaire– Germigny sur Loire
Mme Noémie SEVERIEN	Représentants parents élèves suppléante – Germigny sur Loire
Mme Coraline WIATR	Représentants parents élèves titulaire – Germigny sur Loire
Mme Cécile LANOUE	Titulaire remplaçante rattachée à l'école de Germigny sur Loire
Mme Céline BONTEMPS	Secrétaire générale de mairie – Germigny sur Loire
Mme Pauline DANGLETERRE	adjointe au maire - Germigny sur Loire
Excusés	
Mr Philippe REVEL	Maire de Germigny sur Loire

Début de la réunion : 17h50

Tour de table

ORDRE DU JOUR :

*** Conseil d'école regroupé : vote par l'ensemble des personnes réunies**

Les membres présents au conseil d'école approuvent le conseil d'école regroupé du RPI Germigny sur Loire / Tronsanges.

Les documents de ce vote seront transmis à la DASEN (direction académique des services de l'éducation nationale).

*** Approbation du PV du conseil d'école du 24 juin 2025**

Erratum dans le compte rendu du conseil d'école du 24 juin 2025:

Madame Montaron souhaite signaler un erratum dans le compte rendu du 24 juin 2025 : dans la partie Natation Scolaire, elle a oublié de mentionner l'intervention également de la municipalité de Tronsanges auprès de l'Agglomération de Nevers pour la prise en charge des séances de natation.

Nous remercions les deux municipalités d'avoir fait ces démarches.

Le PV est adopté.

* **Résultats des élections de représentants des parents d'élèves :**

	Germigny / Loire	Tronsanges
Nombre d'inscrits	79	44
Nombre de votants	51	32
Blancs ou nuls	1	2
Exprimés	50	30
Taux de participation	64,56 %	72,73%

Pour Germigny sur Loire : 2 listes cette année pour Germigny sur Loire, Mme Dumont indique que le vote et le dépouillement se sont bien passés. Ont été élus : Mme Lauriane DUCROT et Mme Coraline WIATR en tant que titulaires et Mme Noémie SEVERIEN en tant que suppléante.

Pour Tronsanges : Mme Montaron indique que le vote et le dépouillement se sont bien passés. Ont été élus : Mr Sylvain DHE en tant que titulaire et Mme Cécile BELIN CUBIZOLLES en tant que suppléante.

* **Bilan rentrée scolaire (organisation, horaires, effectifs...)** :

Rentrée de septembre :

Pour Germigny sur Loire : la rentrée s'est bien déroulée.

Pour la classe de maternelle : un nouvel élève en PS est inscrit depuis le 13 octobre 2025.

Pour la classe élémentaire : une AESH est présente les jeudis et vendredis, en soutien pour une élève de CE2. Depuis le 4 novembre un service civique a été embauché, il interviendra principalement dans la classe des CE2 / CM1 et CM2.

Pour Tronsanges, 2 AESH sont présentes dans la classe, pour 3 élèves.

Effectifs de l'école :

Concernant les effectifs, les répartitions sont les suivantes :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Germigny / Loire	11	13				6	9	9	48
Tronsanges			9	10	6				25
Total RPI									73

Évaluations nationales CP / CE1 et CM1 :

Pour l'école de Tronsanges

Pour les CP et les CE 1 :

Madame Montaron : les évaluations ont eu lieu en septembre. La restitution des évaluations a été individuelle. Une évaluation pour les CP aura à nouveau lieu en début d'année civile.

Pour l'école de Germigny sur Loire

Répartition dans les groupes dans les compétences évaluées :

Pour les CE2 :

FRANÇAIS	Nombre d'élève identifié		
	satisfaisant	fragile	à besoins
Compétences			
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	2	2	2
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignante)	6	0	0
Écrire des mots (dictée)	2	4	0
Utiliser les marques d'accord pour les noms et adjectifs	5	1	0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	4	0	2
Comprendre des phrases lues seules	5	1	0
Différencier les principales classes de mots	4	1	1
Mémoriser des temps de conjugaison (identifier le temps du verbe / identifier la forme du verbe)	2	3	2
Lire à voix haute un texte	2	3	1

MATHEMATIQUES	Nombre d'élève identifié		
	satisfaisant	fragile	à besoins
Compétences			
Résoudre des problèmes	2	2	2
Placer un nombre sur une ligne graduée	4	2	0
Poser et calculer	3	2	1
Mémoriser des faits numériques	2	4	0
Ordonner des nombres	5	0	1
Reconnaître un nombre entier	3	2	1
Mémoriser des procédures	3	2	1
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	6	0	0
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	5		1

Pour les CM1 :

FRANÇAIS	Nombre d'élève identifié		
	satisfaisant	fragile	à besoins
Compétences			
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	7	2	0
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignante)	8	1	0
Écrire des mots (dictée)	2	5	2
Identifier la relation sujet/verbe (identifier le sujet /	3	4	2

identifier le verbe)			
Utiliser les marques d'accord pour les noms et adjectifs	5	3	1
Mémoriser des temps de conjugaison	3	2	4
Différencier les principales classes de mots	4	2	3
Reconnaître les principaux constituants de la phrase (verbe / sujet)	2	4	3
Savoir trouver des synonymes	4	4	1
Savoir trouver des mots de la même famille	4	5	0
Lire à voix haute	4	2	3

MATHEMATIQUES	Nombre d'élève identifié		
	Compétences	satisfaisant	fragile
Résoudre des problèmes	3	4	2
Placer un nombre sur une ligne graduée	7	2	0
Poser et calculer	2	5	2
Mémoriser des faits numériques	1	3	5
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	7	0	2
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	3	2	4
Mémoriser des procédures	2	5	2

Pour les CM2 :

FRANÇAIS	Nombre d'élève identifié		
	Compétences	satisfaisant	fragile
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	7	2	0
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignante)	6	3	0
Écrire des mots (dictée)	8	0	1
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	4	4	1
Utiliser les marques d'accord pour les noms et adjectifs	6	3	0
Différencier les principales classes de mots	7	2	0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase (verbe / sujet)	6	2	1
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	6	3	0
Lire à voix haute	6	1	2

MATHEMATIQUES	Nombre d'élève identifié		
	satisfaisant	fragile	à besoins
Compétences			
Résoudre des problèmes	3	5	1
Placer un nombre sur une ligne graduée	8	1	0
Poser et calculer	5	4	0
Mémoriser des faits numériques	6	2	1
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	8	0	1
Utiliser différentes représentations des nombres	7	2	0
Mémoriser des procédures	7	2	0

Pour les élèves de CE2 et CM1, Mme Dumont a reçu les parents qui le souhaitaient pour une restitution individuelle de ces évaluations. Pour les CM2, une restitution écrite a été proposée.

* **Règlement intérieur et charte de la laïcité :**

Présentation du règlement intérieur et relecture de la charte de la laïcité. (voir annexes)

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité seront diffusés dans le cahier de liaison des élèves ou dans les cartables.

* **P.P.M.S :** Plan Particulier de Mise en Sûreté

Pour Germigny sur Loire : la mise à jour du PPMS est prévue courant du mois de novembre.

Pour Tronsanges : l'école fait partie des 12 écoles sélectionnées cette année pour la rédaction d'un PPMS unifié. Ceci se fera lors du stage « Directeurs » qui aura lieu en janvier 2026.

Conformément aux préconisations ministérielles, des exercices incendies ont été organisés à l'école de Tronsanges le 07/11/2005.

Pour l'école de Germigny sur Loire, nous sommes toujours sans clé pour couper le boîtier alarme.

Le prochain exercice incendie se fera de manière inopinée durant l'année scolaire.

Un exercice anti-intrusion sera réalisé dans le courant de la période 2. Les élèves seront préparés en amont et les familles en seront informées à posteriori par écrit.

Quand on parle de risque « attentat-intrusion », il ne s'agit pas de s'imaginer obligatoirement et uniquement un homme lourdement armé. Il peut aussi s'agir d'un parent énervé qui pénètre dans l'école pour en découdre avec un adulte de l'école, qui souhaite récupérer son enfant...

Objectif de cet exercice : développer les bons « gestes réflexes » de la part des adultes de l'école et des élèves.

* **Autre point abordé :** le programme EVAR – Éducation à la Vie Affective et Relationnelle

Depuis septembre 2025, les enseignants doivent mettre en œuvre un programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (voir annexes).

* **Présentation situation financière + sorties scolaires par mme Amoureux et mme Montaron :**

Pour Germigny sur Loire

Tout d'abord vous trouverez ci-dessous le compte rendu financier qui doit être fait chaque année.



OCCE de la Nièvre
Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2024 - 2025



Coopérative Scolaire de l'École Primaire, à GERMIGNY SUR LOIRE (58 320), 9 rue du Général Ducrot
(058-255)

Compte : Crédit Agricole 720.237.94439 - ; ouvert le 01/09/2018

Mandataire : Mélanie AMOUREUX. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	284,54
6168 1008	Assurances	12,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	965,12	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	500,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	500,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 58	97,10	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		1 074,47	Total des produits (B) :		1 284,54
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : 210,07					
Bilan simplifié au 31 Août 2025					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2025</small>					
512 01	Crédit Agricole (1)	865,93	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	656,14
512 02	Autre banque	0,00	<small>Egal à l'actif - passif au 31.08.2024</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,28	Résultat de l'année 2025 :		
<small>478.1 Erreur débitrice :</small>		<small>0,00</small>	<small>478.2 Erreur créditrice :</small>		
Total de l'actif :		866,21	Total du passif :		
			866,21		
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

Pour Tronsanges

- Compte rendu financier pour l'année

- Opérations comptables du 24 juin 2025 au 10 novembre 2025

Dates		Entrées	Sorties	Soldes
24/06/25				439,83 €
30/06/25	Subvention annuelle de la Mairie de Tronsanges	600,00 €		
08/07/25	Goûter pour sortie scolaire		17,78 €	
04/09/25	Hyper Buro Fournitures scolaires + Papier photocopieuse		263,80 €	
10/11/25	Totaux	600,00 €	-281,58 €	758,25 €

Bilan financier de l'association « USEP – Loire et Bertranges »***Exercice comptable 2024-2025***

« USEP - LOIRE ET BERTRANGES »

Arrêté au 30/09/2024 avec un départ de 3205,01€

Charges		Recettes	
Assurance	128,22 €	Adhésions (Familles)	525,00 €
		Livret A	30,67 €
Frais bancaires + fonctionnement	90,90 €	Don USEP	100,00 €
		Don « Au gré des flots »	2 398,42 €
		Tombola de Noël	635,00 €
Charges ventes saucissons	1 121,85 €	Vente Saucissons	1 362,00 €
Carnaval + Chocolats de Pâques + Kermesse + Marché nocturne	1 269,83 €	Carnaval + Chocolats de Pâques + Kermesse + Marché nocturne	3 199,50 €
Transports scolaires	1 310,00 €		
Entrées Animations	380,00 €		
Total des charges	4 300,80 €	Total des recettes	8 250,59 €

Résultat de l'exercice = + 3 949,79 €

L'association « USEP – Loire et Bertranges » dispose donc d'un avoir de 7 154,80 € au 30/08/25

Bilan simplifié**Actif**

Livret A 130,67€

Compte bancaire 7 024,13 €

7 154,80 €**Passif**

Report : 3 205,01 €

Résultat 2024-2025: + 3 949,79 €

7 154,80 €**Du 31 juin 2025 au 10 novembre 2025**

Dates		Entrées	Sorties	Soldes
31/06/25				7 154,80 €
	Séance «Voile» CIII		525,00 €	
	Bus CII		775,00 €	
	Bus CI		470,00 €	
	Bus CII		214,00 €	
10/11/25			-1 984,00 €	5 170,80 €

Actions coopératives :

En cours :

- ➔ photos de classe, le 7 novembre 2025
- ➔ vente de saucissons : bénéfice de 404,80€
- ➔ vente de sapins

En prévision :

- ➔ marché de Noël le 20/12/2025
- ➔ carnaval
- ➔

Sorties scolaires / projets de classe financées par la coopérative scolaire ou gratuits :

CLASSE CONCERNÉE :	PROJETS / SORTIES PASSÉS	PROJETS / SORTIES À VENIR
Maternelle	-17/10/2025 : semaine du goût avec la venue d'une apicultrice à l'école -13/11/2025 : matinée cuisine autour de la citrouille	
GS / CP / CE1	- randonnée à Tronsanges	- 18/11/2025 : l'histoire de Babar, concert - janvier : sortie USEP - piscine : en mars
CM1/CM2	- le 10/10/2025 : « journées rivières vivantes » à Nevers - le 17/10/25 : dans le cadre de la semaine du goût, venue d'une apicultrice à l'école	- le 13/11/25 : dans le cadre du festival de jazz : « la tournée des bouts de choux » - USEP : petit tour à vélo en juin - piscine : en mars

*** Questions diverses :**

→ *De l'équipe enseignante du RPI aux mairies :*

DEMANDES DE TRAVAUX / D'INTERVENTIONS PAR CLASSE :

Maternelle	-
Réponse de la commune de Germigny sur Loire :	
GS/CP/CE1	-
Réponse de la commune de Tronsanges :	
CE2/CM1/CM2	-
Réponse de la commune de Germigny sur Loire :	

DEMANDES DE TRAVAUX / D'INTERVENTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE GERMIGNY SUR LOIRE (cours de récréation, couloirs...) :

TRAVAUX / INTERVENTIONS RÉALISÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE GERMIGNY SUR LOIRE :

- l'équipe enseignante souhaite remercier la commune pour les différents travaux réalisés au sein de l'école :

- ➔ peinture dans la classe de maternelle et le couloir qui mène à la salle de motricité
- ➔ peinture dans la salle de repos
- ➔ réparation du volet roulant dans la classe élémentaire

→ *De l'équipe enseignante de Germigny sur Loire à la mairie*

Retour sur l'après-midi du mardi 4 novembre 2025

Madame Samantha FARNAULT, ATSEM de la classe de maternelle est en arrêt jusqu'au 18 novembre prochain, la mairie a pallié son absence en embauchant madame Camille CHARBONNIER.

« Mardi 4 novembre au moment de coucher les élèves de PS et MS soit 22 enfants, pour la sieste, - passage aux toilettes, pose de couches, déshabillage, couchage dans deux pièces différentes - la remplaçante informe madame AMOUREUX qu'elle doit partir pour se rendre à son heure de conduite. Cette absence était convenue avec monsieur le Maire lors de son entretien, mais l'équipe enseignante n'a pas été mise au courant. En tant que directrice de l'école je lui demande d'annuler son rdv, qu'elle ne peut pas quitter son poste de travail sans en avoir été avertie au préalable. La remplaçante contacte une personne de la mairie qui lui donne l'autorisation de partir, la directrice n'a pas à lui donner de directive.

La remplaçante quitte son poste. Elle est remplacée par une employée communale qui pallie l'absence de madame FARNAULT à la garderie et à la cantine : madame CHEVALIER. Entre 15h00 et 15h15, madame AMOUREUX passe la voir pour réveiller les petits puis retourne dans sa classe s'occuper des MS. En revenant dans la pièce un peu plus tard, madame AMOUREUX s'aperçoit qu'aucun adulte est présent dans la pièce avec les enfants : madame CHEVALIER a quitté son poste sans avertir l'enseignante et en laissant les enfants seuls. »

Nous tenons à vous rappeler que :

Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines.

Cet agent est nommé par le maire après avis du directeur ou de la directrice.

Son traitement est exclusivement à la charge de la commune.

Pendant son service dans les locaux scolaires, il est placé sous l'autorité du directeur ou de la directrice.

*Code des communes : Article R*412-127.*

→ Des parents d'élèves :

Concernant les devoirs, nous donnons des devoirs écrits que nous pensons nécessaires pour permettre la mémorisation des connaissances. Il est entendu que ces devoirs ne sont pas obligatoires, chaque parent décide et juge la nécessité des les faire ou pas. Nous rappelons également que nous préparons les élèves (notamment les CM), à leur entrée au collège en 6ème.

Les questions qui ne concernent pas la vie du RPI, doivent être transmises aux personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h00.

11 ps

5 ps

16ps

11ms

13 gs

9 cp

10 ce1

6 ce2

6 cm1

9 cm²

janvier semaine 19

lundi 19 janvier 18h30

Tronsanges